



Laval, le 30 avril 2010.

Aux : Présidents d'associations de hockey mineur de Laval

Objet : Augmentation cotisation des joueurs.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez déjà une problématique d'heures de glace jumelées aux réparations envisagées par la Ville de Laval dans ses arénas apportent son lot de contraintes depuis plusieurs années et nous empêchent de développer une pratique du hockey de qualité.

Au cours des dernières années nous avons multiplié, avec le support des associations locales et de la ville, les solutions afin de permettre à nos équipes de hockey mineur une réalisation moyenne de saisons de hockey. Cela a été effectué en deçà des attentes des parents et des programmes de Hockey Québec. Les solutions ont été développées sur le plan financier et structurel. Toutefois, il est maintenant temps de faire un pas de plus et la venue d'une nouvelle infrastructure sur le territoire de ville de Laval est à saisir.

Pour ce faire, un choix s'imposait : ainsi, tel que présenté et adopté lors de la réunion spéciale des présidents le 29 mars dernier, Hockey région Laval procédera, pour les cinq (5) prochaines années, à la location de 1600 heures de glace au Complexe sportif Guimond. Le financement de cette location passe, entre autre, par une augmentation de 40 \$ de la cotisation des joueurs et ce, pour les 5 prochaines années.

Cette location de glace permettra ainsi d'ajouter deux (2) joutes au calendrier régulier des équipes évoluant au sein de la Ligue Laval. Également, toutes les équipes pourront retrouver un certain équilibre entre les heures de pratiques et de joutes, tel que le prévoit la pratique hockey, de tous les programmes de Hockey Québec.

Par ailleurs, considérant les éventuelles réparations à faire dans les arénas municipaux, il est également prévu que les 1600 heures soient utilisées aux fins de remplacement d'heures municipales perdues le cas échéant, en raison desdites réparations.

Il est également important de mentionner que Hockey Québec imposera à compter de la saison prochaine, une augmentation de 1\$ par joueur pour les cinq (5) prochaines années et que Hockey Laval assurera le paiement de celle-ci à même l'augmentation précitée de 40\$.

En terminant, vous trouverez l'entente adoptée lors de la réunion spéciale des présidents. Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné. Veuillez accepter Monsieur le président, mes meilleures salutations

Michel Demers  
Président Hockey région Laval

Pour le plaisir de jouer 